

EN RESUME...

Des possibilités de participer aux visites les 1ers et 3emes mercredi du mois

La participation au groupe de papas soutenant l'élaboration du projet

La possibilité de bénéficier d'un suivi social

Pouvoir recourir aux navettes Croix-Rouge en cas de besoin



POUR NOUS CONTACTER

En prison

Via un billet de rapport

Au siège social :

Avenue du Burlet 4a

1400 Nivelles

067/22.03.08

Mail : contact@latouline.be

Site : www.latouline.be

Personne de contact :

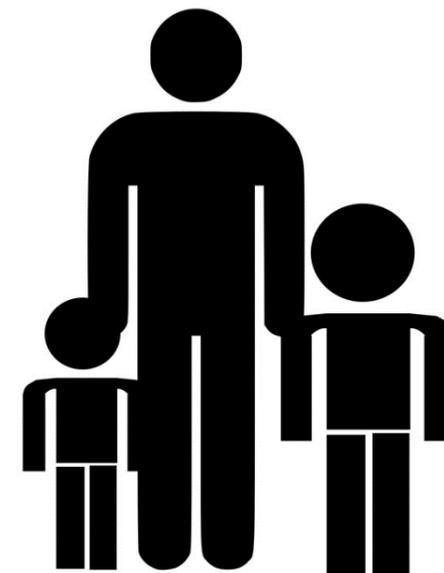
Antoine Schuller, assistant social

La Touline asbl

Agréé et subsidié par la Communauté Française



SERVICE LIEN PARENTS-ENFANTS



La Touline ASBL

Service d'aide aux détenus de l'arrondissement judiciaire de Nivelles

Maintenir la relation entre le parent d'Étenu et l'enfant

Le service lien parents-enfants c'est quoi ?

Le « Lien parents-enfants » est un projet du Service d'aide aux détenus « La Touline », mené à la prison de Nivelles, qui a pour objectif de rétablir ou de favoriser le lien entre un enfant et son parent incarcéré.

La Touline est une ASBL indépendante des autorités pénitentiaires et judiciaires.

Elle propose un service gratuit et sans obligation, dans le strict respect des règles de confidentialité.

Les visites

Nous offrons un espace de rencontre encadré favorisant la relation

Dans cet espace, nous proposons des animations, des jeux de société, du bricolage... à réaliser avec vos enfants.

Concrètement ?

Visites tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois.
De 14h30 à 16h30 (entrée obligatoire avant 15h45).
Possibilité pour l'enfant d'être accompagné d'un adulte pour autant que si ce n'est pas le tuteur légal, il soit muni d'une autorisation écrite et signée par celui-ci, et légalisée par l'administration communale.



Conditions d'accès

- Adhérer à notre charte lors de l'entretien d'accueil.
- Adultes et enfants doivent être munis de leur carte d'identité.
- Pas d'interdiction au niveau justice.
- La direction de la prison doit donner son accord.

Soutien social et groupe de papas

Le service lien offre la possibilité de bénéficier d'un suivi social individuel (contact SAJ, SPJ, lieu de placement, etc.).

Nous invitons aussi les papas détenus à se réunir ponctuellement dans l'année, afin de participer à l'élaboration du projet et de pouvoir proposer des activités.

Navettes Croix-Rouge



La Touline collabore avec des volontaires de la Croix-Rouge du réseau « Itinérance ».

Ce service permet, sous certaines conditions (impossibilité de se déplacer, conflits parentaux, placement, ...), de pouvoir bénéficier gratuitement d'un accompagnement de vos enfants depuis leur lieu de vie jusqu'à la prison, ainsi que leur retour. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part afin d'envisager avec vous une solution.